

Redynamiser la formation professionnelle

Défaillance de la carte des formations, orientation par l'échec des jeunes dans des secteurs qui ne correspondent pas à leurs vœux... L'enseignement catholique retrouve ses manches pour améliorer l'insertion professionnelle.

Mauvaise élève, la France ! En queue de peloton européen pour l'insertion professionnelle des jeunes. Comment, dans ces conditions, parler d'égalité des chances ? La loi de cohésion sociale, proposée par Jean-Louis Borloo, ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale, entend y remédier, en augmentant notamment le nombre des apprentis (qui passerait de 350 000 à 500 000).

Ce contexte difficile exige de l'enseignement catholique une bonne dose d'énergie et de vigilance pour rester un partenaire efficace face aux chambres de commerce... D'où la matinée de travail, organisée le 5 novembre dernier, à Paris, rue Saint-Jacques, pour promouvoir, développer et financer les formations professionnelles de l'enseignement catholique.

Reste un obstacle de taille : « le regard très dur que la société continue de porter sur les formations professionnelles ».

Un organisme est particulièrement bien placé pour faire face aux urgences des trois prochaines années : c'est Au service de la profession¹ (ASP). Ce syndicat, créé en 1949, se voit nanti d'une dimension nouvelle : interface obligatoire entre l'administration et le terrain, il est désormais le seul organisme national habilité à percevoir la taxe d'apprentissage pour les établissements privés sous contrat. Mais c'est aussi, et peut-être surtout, l'instrument fédé-



Table ronde. Gilles du Retail (debout) face à (de g. à d.) : France Sauquet, déléguée générale de l'ASP, Guy-Michel Mahieu, directeur de La Providence (Blois), Pierre Pellé, Fernand Girard, Christiane Bourret, vice-présidente de l'ASP, Yvon Le Norcy. (Photo : D. R.)

rateur d'une politique qui sera efficace si elle est commune. « *Il faut mutualiser nos ressources qui souvent ne sont pas assez mises en valeur* », a souligné Pierre Pellé, le président de l'ASP.

Bien des questions urgentes sont en suspens. Le statut de l'alternance sera-t-il reconnu aux nouvelles classes de troisième ? *Quid des actuelles quatrièmes et troisièmes technologiques ? « Il va falloir militer tous ensemble sur la base des classes habilitées dont la liste est dressée par les recteurs »*, a souligné Fernand Girard, délégué général de l'enseignement catholique. « *Et se demander si on ne peut pas valoriser cet impôt [la taxe d'apprentissage] dans une politique plus globale de rencontre avec l'entreprise.* » Comment ? C'était l'axe d'une table ronde animée ensuite par Gilles du Retail, rédacteur en chef d'*Enseignement catholique actualités*, qui a souligné que « *l'aventure [de nouvelles relations entre l'école et les entreprises, souhaitées dans le rapport Thélot] ne peut se faire que si l'école res-*

te garante du projet de formation ».

« *Les partenariats sont à envisager sous trois angles*, a insisté Yvon Le Norcy, secrétaire général du Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap) : *aider le jeune à se construire, bâtir des cartes de formations conciliant les exigences sociales et économiques, assurer les financements. Nous devons nous conduire en professionnels. Élaborer une réponse à un appel d'offres c'est un métier, pas un supplément de travail pour chef d'établissement épuisé !* »

À résoudre aussi : les contradictions qui peuvent se faire jour « *entre des formations qui marchent, subventionnées par l'État, et la volonté de fermeture des régions si elles ne voient pas d'emplois à la clef* », comme le soulignait Fernand Girard.

« *Il faut travailler sur les compétences demandées par les entreprises : bâtir des repères clairs et dire ce qu'on attend du jeune et comment on l'y conduit. Il faut aussi apprendre aux jeunes à*

s'évaluer » : une urgence selon Danièle Dupuy. Directrice d'un CFA² (pour les métiers tertiaires) depuis quatorze ans, elle a aussi insisté sur une évidence : « *Cela exige des pédagogies d'accompagnement de la part des enseignants dont les pratiques doivent changer* ». Reste un obstacle de taille pour tout le monde : « *le regard très dur que la société continue de porter sur les formations professionnelles* », comme l'a souligné Jean-Jacques Burel, président de l'Union nationale de l'enseignement technique privé (UNETP) et directeur de Saint-Nicolas à Paris – un établissement membre de Paris Académie Entreprises³.

Une autre image

Donner aux jeunes une autre image des métiers et de l'orientation : c'était le thème travaillé le lendemain par l'Urapel⁴ Paris-Versailles lors du colloque : « *Les professionnels face à l'orientation*⁵ ». Un moyen efficace parmi d'autres : les concours École-Entreprise qui démarrent dès l'école primaire et contribuent à valoriser le monde du travail aux yeux des élèves.

■ OLIVIA VERDIER

1. Quatre-vingt-huit établissements adhérents (dont six seulement hors d'Ile-de-France) regroupent 33 000 élèves et étudiants dans huit filières professionnelles, en relation avec 20 000 entreprises. ASP, 22 rue de Varenne 75007 Paris. Tél. : 01 42 22 13 60. Site : www.asponline.org
L'ASP coédite des fiches très pratiques avec l'Association Jeunesse et Entreprise (www.jeunesse-entreprises.com).

2. Centre de formation d'apprentis.
3. CFA et centre de formation en alternance pour les 16/25 ans, du CAP à bac plus 5, dépendant du rectorat de Paris : onze adhérents dont deux privés.

4. Union régionale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre.
5. Le dossier du numéro d'ECA de février 2005 sera consacré à l'orientation.